

Réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud

Le 23 mai 1980, un Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud était constitué par un ordre de renvoi de la Chambre des communes. Le Groupe, sous la présidence de Herbert Breau (Lib., Gloucester), comprenait des membres de tous les partis politiques représentés au Parlement, dont Douglas Roche (P.C., Edmonton sud), Maurice Dupras (Lib., Labelle), Bob Ogle (N.P.D., Saskatoon est), Girve Fretz (P.C., Erié), Douglas Frith (Lib., Sudbury), et Jim Schroder (Lib., Guelph).

Le mandat du Groupe, tel qu'il a été défini par l'ordre de renvoi, consistait à recommander les mesures pratiques et concrètes que pourrait prendre le Canada pour contribuer au succès des négociations au sein de plusieurs forums internationaux.

Le Groupe a amorcé ses activités en procédant à des discussions officieuses aux Nations Unies et à Washington, en recueillant des témoignages à l'occasion d'audiences publiques, et en étudiant des mémoires qui lui été soumis. Le Groupe a examiné plusieurs aspects des relations Nord-Sud, dont l'endettement, l'aide au développement, l'aide alimentaire et agricole, l'énergie et le commerce.

Le gouvernement est d'avis le succès remporté par le Groupe, en ce qui concerne la sensibilisation du public à l'importance des questions Nord-Sud, est capital et qu'il renforcera le soutien d'une politique canadienne progressiste dans ce domaine. Les audiences ont permis un échange fructueux entre des Canadiens bien informés ayant des opinions et des perspectives différentes, et les rapports du Groupe ont stimulé la discussion dans les médias et le grand public. Ce débat — et le soutien qu'il engendre — est essentiel si le Canada doit conserver, vis-à-vis du dialogue Nord-Sud, un rôle de leadership semblable à celui envisagé par le Groupe.

Quant à la recommandation expresse du Groupe voulant que le Canada alloue 1 % à l'aide publique au développement (APD) pour promouvoir la sensibilisation et la participation des Canadiens aux affaires Nord-Sud, le gouvernement en reconnaît l'importance. Il entend accorder une plus grande priorité à la promotion, surtout par des organisations non gouvernementales (ONG), d'une meilleure sensibilisation du public canadien aux problèmes du monde en développement et il continuera à examiner d'autres méthodes ainsi que le niveau de financement requis pour mettre en place ces activités.

Le Groupe a présenté son rapport final au Parlement le 21 avril, 1981. En plus de recommandations sur des sujets précis, le rapport renferme un certain nombre de recommandations générales touchant la nécessité de coordonner la politique du gouvernement sur les questions Nord-Sud, ainsi que le rôle de chef de file qui incombe au gouvernement. Après étude de toutes les recommandations, le gouvernement est d'avis que celle sur le